

Commune de ARBINDA

Fiche info 1: Les niveaux de service

village de GASSELIKI

Gasseliki en chiffres

Population : 4 240 habitants (2010)

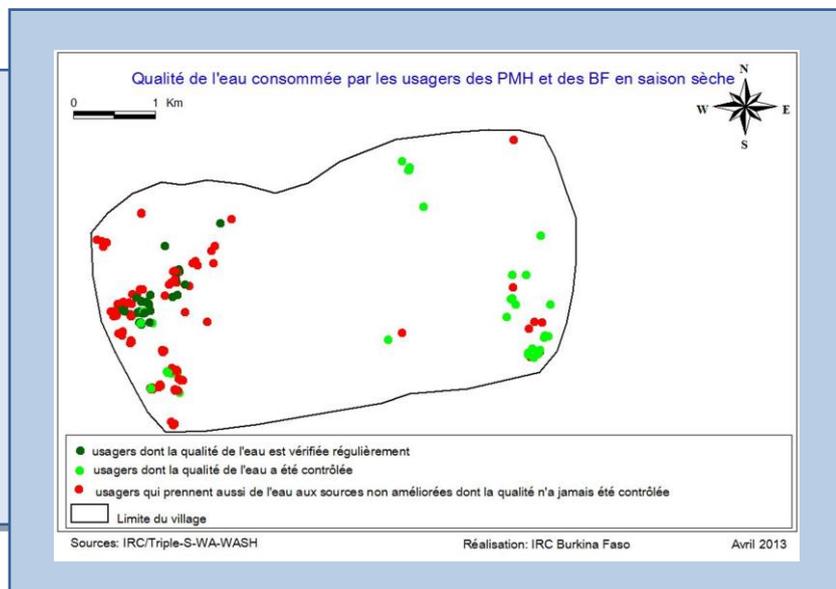
Usagers en saison des pluies : 2 517

Usagers en saison sèche : 2 841

Équipements : 1 AEPS avec 4 BF fonctionnelles, 6 PMH communautaires dont 4 fonctionnelles et 2 PMH dans le périmètre affermé non fonctionnelles

Taux de couverture potentielle : **104 %**

Taux de couverture avec fonctionnalité observée : **75 %**



Un taux de couverture qui ne traduit pas les niveaux de service effectivement reçus.

Le niveau de service d'eau fourni à la population de Gasseliki est en réalité bien inférieur au taux de couverture observé (75 %). Pour le démontrer, nous avons comparé les normes en vigueur au Burkina Faso définissant un service de base en milieu rural, et les niveaux de service effectivement reçus par les villageois (enquête à chaque PMH et BF en octobre 2011 et en mai 2012 durant les saisons humide et sèche).

Un *usager* est défini comme un habitant du village observé à un point d'eau durant l'enquête.

Qualité de l'eau. Les normes en vigueur préconisent que tous les habitants s'approvisionnent pour tous leurs besoins domestiques à des sources d'eau améliorées. Une *source améliorée* est définie comme une source d'eau fournissant une eau conforme aux directives de potabilité de l'OMS (à Gasseliki, il s'agit de points d'eau équipés d'une Pompe à Motricité Humaine, PMH, et de bornes-fontaines, BF). Le taux de couverture est l'indicateur utilisé pour déterminer la population desservie. Chaque PMH est censée approvisionner 300 personnes en eau de qualité conforme aux normes internationales et une BF, 500 personnes.

Mais selon notre enquête à Gasseliki :

- Six villageois sur dix s'approvisionnent aux PMH et aux BF (59 % en saison des pluies et 67 % en saison sèche). Les autres satisfont tous leurs besoins domestiques (boisson, cuisine, hygiène) à des sources non améliorées.
- Moins d'un habitant sur trois satisfait **tous** ses besoins de base en s'approvisionnant aux PMH et aux BF.

Quantité d'eau utilisée. Selon l'interprétation du taux de couverture, tous les habitants consomment au moins 20 litres d'eau par personne et par jour.

Mais selon notre enquête à Gasseliki :

- Seuls 10 % des habitants consomment au moins 20 l/p/j, en toutes saisons.
- Un habitant sur cinq en saison des pluies et un habitant sur quatre en saison sèche prélève moins de 5 l/p/j.
- Une majorité des usagers prélèvent entre 5 et 20 l/p/j, quelle que soit la saison.

Distance aux points d'eau. Selon les normes, la PMH doit être située à moins d'un kilomètre du centre de groupement d'habitats et la BF à moins de 500 mètres.

Selon notre enquête à Gasseliki :

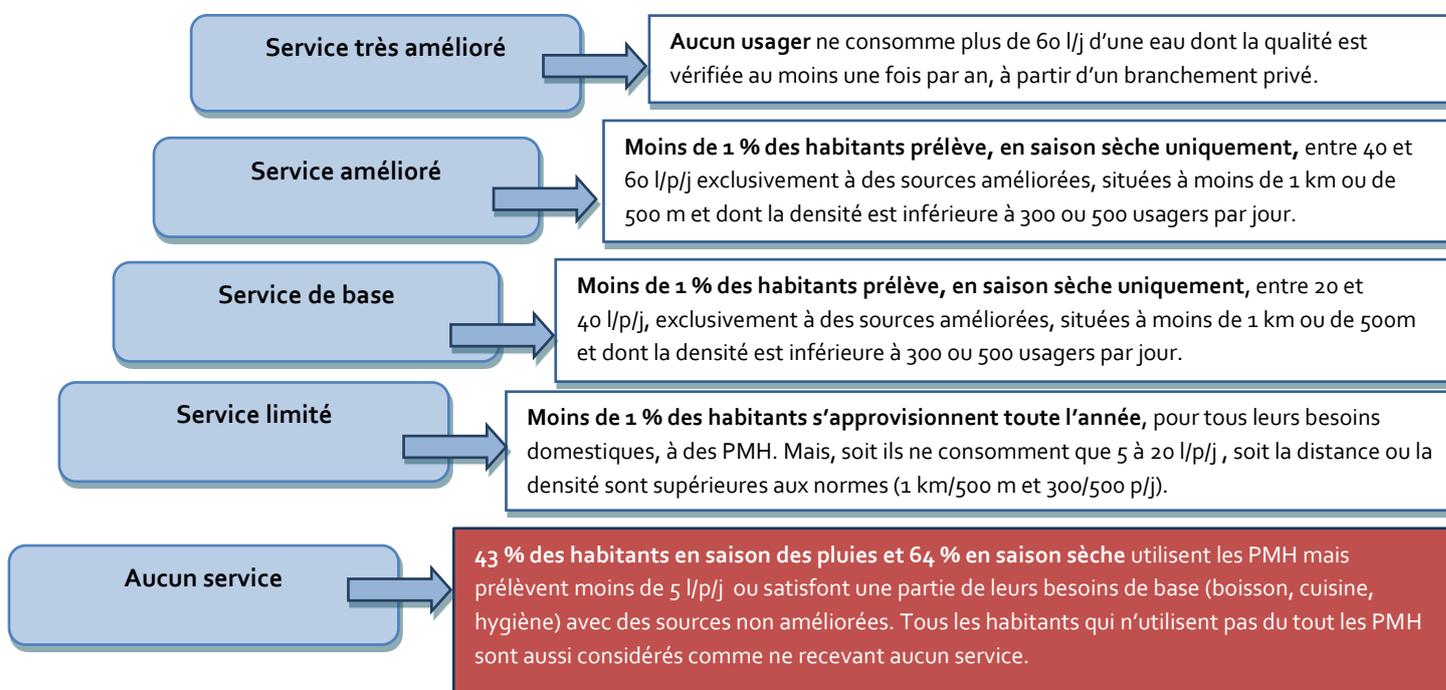
- Les usagers s'approvisionnent effectivement à des PMH situées à moins d'un kilomètre ou à des BF distantes de moins de 500 mètres de leur habitation (tous en saison des pluies et 90 % d'entre eux en saison sèche). L'éloignement des points d'eau n'est donc pas un facteur explicatif de leur sous-fréquentation.

Densité aux points d'eau. Selon les normes, la fréquentation de la source d'eau améliorée ne doit pas excéder 300 personnes par jour pour une PMH et 500 personnes pour une BF.

Mais selon notre enquête à Gasseliki :

- Neuf usagers sur dix, en toutes saisons, fréquentent des points d'eau dont l'affluence excède 300 ou 500 personnes par jour, la densité au point d'eau est donc très élevée. Il est probable que certains points d'eau soient fermés une partie de l'année.

L'échelle de service appliquée à Gasseliki :



Globalement, aucun villageois ne bénéficie d'un service de base toute l'année. Moins de 1 % de la population villageoise reçoit un service de base en saison sèche uniquement.

Moins d'un habitant sur trois s'approvisionne exclusivement aux sources améliorées pour couvrir tous ses besoins domestiques en eau (boisson, cuisine, hygiène). La faible fonctionnalité des PMH explique la sur-fréquentation des points d'eau, en toutes saisons, et les niveaux de service globalement faibles pour un village censé être couvert à 100 %. La remise en service des PMH non fonctionnelles pour limiter l'affluence en saison sèche est une priorité.

